

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1861)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 31

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer à la référence :

« L. 5443-11 »

la référence :

« L. 5443-10 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une erreur de référence.